

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE – BILLETTERIE "Abonnement"**

### **1 OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES**

L'accès à l'abonnement de l'ASM CLERMONT AUVERGNE est subordonné à l'acceptation sans restriction par l'utilisateur des présentes conditions générales d'utilisation. Ces conditions générales ont pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation des services proposés directement ou indirectement par la SASP ASM CLERMONT AUVERGNE et en particulier les droits et obligations des parties. Si l'utilisateur ne souhaite pas accepter les présentes conditions générales ou toutes conditions particulières des services proposés, il lui est demandé de renoncer à tout usage de ceux-ci.

### **2 PRIX ET RENCONTRES**

Les tarifs des abonnements sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais d'expédition (8€). Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. La formule d'abonnement donne accès aux seules rencontres à domicile de l'ASM CLERMONT AUVERGNE du championnat de rugby TOP 14 (hors phases finales) ainsi qu'aux rencontres de Coupe d'Europe (hors phases finales) soit, pour la saison 2016/2017, 16 rencontres. L'abonnement ne donne pas accès aux rencontres de l'ASM CLERMONT AUVERGNE pour les matchs amicaux, de représentation ou les rencontres disputées à l'extérieur. Les cartes d'abonnement restent la propriété de l'ASM CLERMONT AUVERGNE jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix.

### **3 CONTROLE D'ACCES, MESURES DE SECURITES ET CONDITIONS D'ADHESION**

La carte doit être conservée par son titulaire pendant toute la durée de la saison et être présentée obligatoirement lors du contrôle d'accès au stade. Toute personne qui ne sera pas en possession d'un titre d'accès délivré par l'ASM CLERMONT AUVERGNE pourra être expulsée du stade. Le public est informé que la loi du 6/12/1993 punit de 3 ans d'emprisonnement et de 15 245 € d'amende toute personne qui introduirait ou tenterait d'introduire dans le stade des objets susceptibles de constituer une arme. Tout spectateur s'engage, sous peine d'expulsion et de poursuites, à respecter les mesures de sécurité arrêtées par l'organisateur ou prévues par le règlement intérieur du stade. Le titre d'accès ne peut être ni repris, ni échangé, ni revendu (loi du 27/06/1919). L'abonnement est strictement nominatif et personnel. Un contrôle d'identité peut être exigé dans certains cas. Cet abonnement est strictement limité aux particuliers.

### **4 REMBOURSEMENT**

Une fois l'abonnement établi, il ne pourra en aucun cas être remboursé.

### **5 PRIORITE D'ACHAT PHASES FINALES**

L'abonnement donne accès, dans la limite des places disponibles, à une priorité d'achat sur les rencontres de phases finales du championnat de rugby TOP 14 et Coupe d'Europe. L'ASM

CLERMONT AUVERGNE ne peut en aucun cas garantir à chaque personne abonnée l'obtention de places. L'ASM CLERMONT AUVERGNE se réserve le droit d'instaurer des quotas lors de l'achat de places de phases finales et s'engage à communiquer les informations relatives à la mise en vente de ces places.

## **6 PRIORITE SUR LE RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT**

L'ASM CLERMONT AUVERGNE s'engage à conserver la disponibilité des places d'une saison sur l'autre aux abonnés jusqu'à une date communiquée. Passée cette date, l'ASM CLERMONT AUVERGNE se réserve le droit de commercialiser librement les emplacements non renouvelés.

## **7 DISPONIBILITE ET CHANGEMENT DE PLACE**

L'ASM CLERMONT AUVERGNE reste le seul propriétaire des emplacements dans le stade. En cas de force majeure, de suppression de places, de travaux, ou pour des raisons diverses, l'ASM CLERMONT AUVERGNE s'engage à replacer la personne dans une catégorie de place équivalente en fonction des disponibilités. Dans ce cas, l'abonnement ne pourra en aucun cas être remboursé de façon totale ou partielle, ou donner lieu à des indemnités dues au changement de place.

## **8 SECURISATION DES DONNES PERSONNELLES ET DROIT A L'IMAGE**

Les informations et données concernant la personne abonnée sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, aux informations vous concernant qui peut s'exercer par email : [billetterie@asm-rugby.com](mailto:billetterie@asm-rugby.com), par courrier au : ASM CLERMONT AUVERGNE – Service Billetterie – 35 rue du Clos Four – CS 30 524-63028 CLERMONT AUVERGNE, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence abonné. Par notre intermédiaire, vous pourrez également être amené à recevoir par courrier des offres ou propositions émanant de l'ASM CLERMONT AUVERGNE. Toute personne assistant à la manifestation reconnaît avoir donné son consentement irrévocable à l'utilisation par l'organisateur, à titre gratuit, de sa voix ou de son image, en direct ou après enregistrement sur les écrans du site, à la télévision, sur support photographique ou dans tout autre média existant ou à venir.

## **9 PERTE, VOL ou DETERIORATION DE LA CARTE D'ABONNEMENT**

Le détenteur de la carte d'abonné est seul responsable de celle-ci. Un abonnement ne peut être ni remboursé, même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé. Toute réédition de la carte entraîne des frais techniques de 10 € qui doivent être réglés lors de la réédition. Aucune carte ne peut être revendue à une tierce personne. Toute carte déclarée perdue ou volée sera désactivée et inutilisable. Par ailleurs, toute édition d'un billet un jour de match en cas d'oubli de la carte d'abonné entraîne des frais de 2 € par billet émis.

## **10 ANNULATION OU REMBOURSEMENT D'UNE RENCONTRE**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de report du match ou de changement d'horaire le même jour. À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un match pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que l'ASM CLERMONT AUVERGNE puisse utiliser les coordonnées que vous avez communiquées lors de la réservation pour vous tenir informé de la marche à suivre. Nous vous invitons en tout état de cause à vérifier 24 heures avant votre spectacle que celui-ci est bien maintenu sans modification, par téléphone au 04.73.14.63.66 ou sur le site Internet officiel du club.

## **11 SERVICE CLIENTELE**

Pour toutes informations ou questions, notre Service Clientèle est à votre disposition : Tél : 04.73.14.63.68 / Email : [billetterie@asm-rugby.com](mailto:billetterie@asm-rugby.com) / Courrier : ASM CLERMONT AUVERGNE– Service Billetterie – 35 rue du Clos Four – CS 30 524- 63028 CLERMONT AUVERGNE

## **12 DROIT APPLICABLE, LITIGES**

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.